

Affaire Mabiala : les avocats demandent la relaxe

par Griffin Ondo Nzuey



Considérant que le dossier mettant en cause leur client est « vide », tout en déplorant l'absence d'instruction, les conseils de l'ancien ministre de la Fonction publique demandent sa libération.

Ainsi qu'il avait déjà été relevé en octobre dernier, les conseils de Serge Maurice Mabiala ont, à nouveau, dit leur

regret devant l'insistance du parquet à garder leur client en détention, alors que rien, jusque-là, ne permet de prouver sa culpabilité. Pour Lubin Ntoutoume, Cédric Maguisset, Ruffin Nkoulou et Marie Dosé, une raison explique cette absence d'instruction : le contenu du dossier. « *Ce dossier, le parquet refuse de l'admettre, bien qu'il le sait, est tout simplement vide. Et notre rôle est de le remplir, en vue de la relaxe pure et simple de notre client ou de sa condamnation* », ont-ils dit, le 8 janvier courant, à la faveur d'une conférence de presse au cours de laquelle ils ont affirmé avoir demandé la libération, sous dizaine, de l'ancien ministre de la Fonction publique.

Accusé de détournement de deniers publics à des fins d'enrichissement personnel et de faux en écriture publique, Serge Maurice Mabiala n'a véritablement été entendu que le 7 janvier dernier. Si Michel Mpega, directeur général des Impôts au moment des faits, a également été auditionné, les avocats ont dit leur surprise de constater qu'à ce jour, aucune vérification n'a été faite afin de dire si les comptes du mis en cause ont reçu l'argent qu'il aurait détourné. « *Le rapport d'une page et demi sur la base duquel M. Mabiala a été confondu n'est pas un audit, et il pourrait facilement être contredit en quelques heures à peine, mais cela n'a pas été fait. Ce qui nous laisse penser que cette affaire n'est pas une affaire judiciaire. De plus, cela apparaît parfaitement clair : on a fait l'économie de la preuve parce qu'il n'y en a pas. Du coup, nous voyons très mal ce dossier arriver à une cour de jugement* », a déclaré **M^e Marie Dosé**.

Si les membres du groupe « *Héritage & Modernité* », auquel appartient le mis en cause, ont dit avoir pris bonne note des nouvelles précisions apportées par les conseils, se réservant le droit d'initiatives à venir, la société civile a annoncé une importante manifestation, qui visera à faire entendre sa voix dans cette affaire qu'elle dit politisée. ✓